

Province de Québec
Municipalité de Val-Racine
Mardi, le 2 septembre 2025

Le conseil de la municipalité de Val-Racine siège en séance régulière, ce 2 septembre 2025 à 19 h 00, au 2991, chemin St-Léon et sont présents son honneur le Maire M. Pierre Brosseau et les conseillers suivants : M. Doris Rousseau, Mme Geneviève Beaulieu, M. Serge Delongchamp, M. Éric Morency et M. Sylvain Bergeron.

Mme Frédérique Vachon est absente.

Assiste également à la séance, Mme Chantal Grégoire, directrice générale et greffière-trésorière.

2025-277

ORDRE DU JOUR

Il est proposé **Mme Geneviève Beaulieu**
Appuyé par **M. Doris Rousseau**
Et résolu unanimement,

Que l'ordre du jour soit adopté en laissant la section "varia" ouverte.

2025-278

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par **M. Sylvain Bergeron**
Appuyé par **M. Serge Delongchamp**
Et résolu unanimement,

D'adopter le procès-verbal du 12 août 2025.

Adoptée

2025-279

SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

-FRR VOLET 3 - BAIN NATURE

- Il reste la conception de l'Inukshuk (un vendredi)
- Teindre les affiches, les poteaux
- Modifier la rampe d'accès à l'abri 3 faces
- Un tournage sera fait possiblement d'ici la fin de la semaine selon la température
- Vendredis libres (5 septembre : Sylvain Bergeron, 3 octobre : Serge Delongchamp)

-SOGETEL MOBILITÉ INC. - offre d'achat-lot p-4 500 012

Le contrat devrait se signer sous peu, ils ont accepté nos modifications.

2025-280

CORRESPONDANCES

La directrice générale dépose la correspondance en date du 2 septembre 2025.

2025-281

LISTE DES COMPTES DU 2 SEPTEMBRE 2025

Il est proposé par **M. Éric Morency**
Appuyé par **Mme Geneviève Beaulieu**
Et résolu unanimement,

D'adopter la liste de comptes totalisant 143 615,82 \$ en référence aux chèques no 202500386 à 202500429 et d'autoriser la directrice générale/greffière-trésorière à effectuer le paiement des comptes identifiés sur la liste datée 2 septembre 2025.

2025-282

PÉRIODE D'INFORMATION (15 MIN.)
Aucun public.

Adoptée

2025-283

ÉLECTION GÉNÉRALE DU 2 NOVEMBRE 2025

Expliquer la procédure d'élection, les dates importantes :

 **CANDIDATS**

À partir du 22 septembre, nous recevons vos déclarations de candidature. Une trousse est disponible au bureau municipal durant les heures d'ouverture, pour ceux et celles qui désirent se présenter à l'élection 2025. Vous devez venir déposer sur place votre candidature au bureau municipal de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 et exceptionnellement, le vendredi le 3 octobre entre 9 h et 16 h 30 sans interruption.

La prise d'un rendez-vous avec nous est recommandée pour le retour des bulletins de candidatures.

 **COMMISSION DE RÉVISION**

Dans la semaine du 14 octobre, nous enverrons un avis d'inscription aux personnes inscrites sur la liste électorale et un avis d'absence d'inscription aux adresses où aucun électeur n'est inscrit. La Commission de révision a pour but de permettre aux électeurs non-inscrits de s'inscrire et aux électeurs inscrits d'apporter des modifications au besoin. Les commissions se dérouleront dans la salle du conseil municipal les 14 octobre de 17 h à 20 h et 15 octobre de 15 h à 18 h.

 **VOTE PAR ANTICIPATION** : le 26 octobre, de 9 h 30 à 20 h, à la salle communautaire de Val-Racine.

 **JOUR DU SCRUTIN LE 2 NOVEMBRE** à la salle communautaire de Val-Racine, de 12 h à 20 h.

2025-284

PLAQUES D'ADRESSES CIVIQUES -SOUMISSION DE GOLIAX

Attendu que nous devons acheter des plaques d'adresses civiques chaque année puisqu'il y a toujours l'ajout de nouvelles adresses;

Il est proposé **M. Éric Morency**
Appuyé par **M. Doris Rousseau**
Et résolu unanimement,

D'accepter la soumission de Goliax no S-22084 datée du 8 août 2025 au montant de 606,31 \$.

Adoptée

2025-285

VOIRIE : TECQ – CHEMIN DE LA FORêt-ENCHANTÉE -
SUIVI

-La directrice présente le décompte de ce projet et demande aux membres du conseil si on procède à la reddition des comptes puisque toute l'enveloppe sera utilisée en 2025.

2025-286

VOIRIE : TECQ – CHEMIN DE LA FORêt-ENCHANTÉE
MANDAT À LA FIRME COMPTABLE POUR LA REDDITION

Il est proposé **M. Serge Delongchamp**
Appuyé par **Mme Geneviève Beaulieu**
Et résolu unanimement,

De mandater la firme Raymond Chabot Grand Thorton pour réaliser la reddition de compte pour la TECQ 2024-2028.

Adoptée

2025-287

VOIRIE : TECQ – CHEMIN DE LA FORêt-
ENCHANTÉE POUR PROCÉDER À LA DEMANDE DE
FINANCEMENT AUPRÈS DU MINISTRE DES
FINANCES

Il est proposé **M. Sylvain Bergeron**
Appuyé par **M. Éric Morency**
Et résolu unanimement,

D'autoriser la directrice générale à procéder pour la demande de financement des travaux non subventionnés par la TECQ sur le chemin de la Forêt-Enchantée.

Adoptée

2025-288

VOIRIE : PAVL - SUIVI POUR L'INSPECTION DES
CONDUITS

Nous sommes en attente de la lettre de garantie et jusqu'à la réception de celle-ci, nous retenons toujours le chèque de la retenue.

2025-289

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL)

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité ;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière ;

ATTENDUQUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Racine choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

-l'estimation détaillée du coût des travaux ;

ATTENDU QUE la chargée de projet de la Municipalité, M./Mme Chantal Grégoire, représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**
Appuyé par **M. Éric Morency**
Et résolu unanimement,

Que le conseil de la Municipalité de Val-Racine autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Mme Chantal Grégoire, directrice générale et greffière-trésorière, est dûment autorisée ou autorisé à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'appllicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Adoptée

2025-290

VOIRIE : TRAVAUX AU RANG DES HARICOTS

Attendu qu'une partie des travaux sont réalisés actuellement avec le marteau hydraulique et que deux ponceaux sont installés dans le secteur avec du roc;

Attendu qu'à la suite de la rencontre du 25 août dernier, M. Jean-Nicolas Chabot propriétaire du chemin de la Détente a demandé si la municipalité pouvait réaliser les travaux de recharge et de nivelage de celui-ci en taxant le tout aux propriétaires du secteur concerné afin de l'améliorer pour faire le déneigement cet hiver par la municipalité;

Attendu qu'une évaluation des travaux a été réalisée et présentée aux membres du conseil;

Attendu que la directrice générale explique qu'il y a beaucoup de questions sans réponses à la suite des modèles de formulaire de demande obtenus de la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois avant de réaliser des travaux sur un chemin privé;

Il est proposé **M. Sylvain Bergeron**
Appuyé par **Mme Geneviève Beaulieu**
Et résolu unanimement,
De demander un avis juridique sur l'entretien des chemins privés.

Adoptée

2025-291

VOIRIE – POSTE DE CHAUFFEUR-OPERATEUR-JOURNALIER2025-2026

Il est proposé **M. Serge Delongchamp**
Appuyé par **Mme Geneviève Beaulieu**
Et résolu unanimement,

D'engager M. Alain Gosselin comme opérateur, journalier et que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer le contrat probatoire jusqu'au 2 décembre 2025.

Adoptée

2025-292

ARCHIVES - DESTRUCTION SELON LA LISTE DÉPOSÉE

Il est proposé par **M. Sylvain Bergeron**
Appuyé par **M. Doris Rousseau**
Et résolu unanimement,

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à procéder à la destruction des documents d'archives selon la liste préparée par HB Archivistes datée du 2025-08-14.

Adoptée

2025-293

APPROBATION DE LA CRÉATION, DE LA FORMATION ET DU MANDAT DU COMITÉ DE PILOTAGE DE LA POLITIQUE MUNICIPALE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS (MADA)

Attendu que la municipalité de Val-Racine s'engage dans une démarche d'élaboration d'une Politique municipale de la famille et des aînés (MADA) visant à améliorer la qualité de vie et le mieux-être de l'ensemble de ses citoyens;

Attendu que la réalisation de cette politique implique une démarche inclusive, mobilisatrice et structurée, qui repose sur la participation des acteurs locaux;

Attendu que la mise sur pied d'un comité de pilotage est une étape essentielle pour assurer la coordination de la démarche, l'ancrage communautaire et la pertinence des actions à venir;

Attendu que l'année 2025 est une année d'élections générales et qu'il est par conséquent possible que certains élus.es changent à compter du 2 novembre 2025;

Il est proposé par **Mme Geneviève Beaulieu**
Appuyé par **M. Éric Morency**
Et résolu unanimement,

Que la municipalité de Val-Racine autorise la création et la mise sur pied d'un comité de pilotage dans le cadre de la démarche d'élaboration de sa Politique municipale de la famille et des aînés (MADA);

Que le mandat principal du comité de pilotage soit :

- D'accompagner la municipalité tout au long du processus de réflexion et de consultation;
- De participer à l'analyse des besoins, à l'identification des priorités locales et à la rédaction des recommandations;
- De contribuer activement à l'élaboration de la Politique municipale de la famille et des aînés;
- De participer à la définition et à la validation du plan d'action MADA;
- D'assurer le lien avec les citoyens et les partenaires du milieu, dans un esprit de collaboration et d'ouverture.

Que le comité de pilotage soit composé des membres suivants, chacun ayant une fonction spécifique :

- Un(e) élu(e) municipal(e), qui agira à titre de président(e) du comité, assurant la coordination politique et représentant la volonté du conseil (Représentant des questions familles et aînés);
- Un(e) représentant(e) du milieu communautaire de la municipalité, qui contribuera par son expertise terrain et sa connaissance des enjeux sociaux;
- Un(e) citoyen(ne) représentant les familles, qui portera la voix des familles et leurs réalités quotidiennes;
- Deux citoyen(ne) représentant les aînés, qui feront valoir les besoins et aspirations des personnes aînées de la municipalité;
- La personne responsable du projet MADA dans la municipalité, qui assumera le rôle de coordination administrative, de rédaction et de liaison entre les membres du comité, la population et les instances municipales;
- Toute autre personne jugée pertinente par le conseil municipal afin d'assurer une représentativité équilibrée du milieu local.

Que le comité de pilotage agira en tant que groupe consultatif et stratégique, sans pouvoir décisionnel, mais avec un rôle d'influence et de proposition auprès du conseil municipal.

Que considérant la période électorale, la confirmation des noms des membres du comité soit faite lors de l'adoption du plan d'action.

Adoptée

2025-294

CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE - ADOPTION D'UNE DIRECTIVE

Il est proposé par **M. Éric Morency**
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**
Et résolu unanimement,

Que la Municipalité de Val-Racine affirme au ministère de la Langue française qu'elle se sert exclusivement du français dans toutes ses communications comme en vertu de l'article 29.15.

Adoptée

2025-295

FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Il est proposé par **M. Éric Morency**
Appuyé par **M. Serge Delongchamp**
Et résolu unanimement,

De présenter la reddition des comptes à la MRC du Granit.

Adoptée

2025-296

PNHA POUR LE DÉPÔT DU PROJET « MURALE SUR LE MUR ARRIÈRE DE L’ÉGLISE »

ATTENDU QUE le comité de Développement de Val-Racine a tenu un sondage auprès de la population pour recueillir des suggestions de thèmes pouvant servir à créer une murale sur le mur arrière de l’église paroissiale;

ATTENDU QUE la participation sociale au sondage a favorisé l’inclusion des aînés et parmi eux, de nouveaux résidants;

ATTENDU QUE plus de 50 suggestions d’illustrations ont été faites, regroupées au tour de sept thèmes principaux et discutées lors d’une rencontre avec les personnes ayant répondu au sondage;

ATTENDU QUE les thèmes identifiés rejoignent des éléments de la vie communautaire, familiale et patrimoniale, de l’environnement naturel, de la culture et des loisirs et atteignent ainsi toutes les classes d’âge de la Municipalité;

ATTENDU QUE si la demande auprès du PNHA de défrayer les coûts de la murale est acceptée, une deuxième rencontre réunissant population et créateurs de la murale aura lieu pour déterminer les thèmes définitifs retenus;

ATTENDU QUE le consultant attribué au projet et superviseur pour la réalisation du projet est M. Serge Malenfant, initiateur du circuit des murales de la Ville de Sherbrooke, et expert en la matière;

ATTENDU QUE le projet a reçu l’approbation écrite de l’administrateur de la Fabrique de la paroisse St-Joseph-des-Monts;

ATTENDU QU’après vérification il n’y a aucune contrainte légale ou réglementaire à utiliser un mur extérieur d’un édifice religieux pour y créer une murale;

ATTENDU QUE le Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés a notamment été mis en place afin de réaliser des initiatives ayant un réel impact dans les communautés locales et que cette murale monumentale unique au Québec ayant l’apparence d’un vitrail sera située au cœur du village à la vue de tous les passants;

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Racine reconnaît l’importance des initiatives qui émanent spontanément de sa communauté, particulièrement en milieu rural;

Il est proposé par **Mme Geneviève Beaulieu**
Appuyé par **M. Doris Rousseau**
Et résolu unanimement,

QUE le conseil de la Municipalité de Val-Racine appuie le dépôt du projet « MURALE SUR LE MUR ARRIÈRE DE L'ÉGLISE » auprès du PNHA et mandate M. Pierre Brosseau pour remplir et signer tous documents et formulaires reliés au dépôt et à la réalisation de ce projet.

Adoptée

2025-297

RAPPORT MENSUEL DES PERMIS ÉMIS

La directrice dépose pour le rapport du mois d'août 2025.

2025-298

MISE À JOUR DES BACS À JOUETS DE JEUX LIBRES

Attendu qu'en 2017, 14 municipalités de la MRC du Granit ont rendu disponibles des bacs de jeux dans les parcs municipaux de leur municipalité et qu'en 2021, 3 autres municipalités ont joint le projet;

Attendu que ces bacs permettent, pour toutes les saisons, aux enfants, de pratiquer des jeux libres et d'offrir à tous, des équipements pour stimuler l'activité physique;

Attendu que selon la Direction de santé publique de l'Estrie, le nombre d'enfants de 1 à 11 ans pour l'année 2023 est de 2 040 pour les 17 municipalités participantes et de 2 099 pour la MRC du Granit;

Attendu qu'une lettre d'approbation de Mme Monique Phérivong Lenoir, préfète de la MRC du Granit, accompagne notre demande d'aide financière;

Attendu qu'une lettre d'approbation de la Constellation du Granit, initiateur du projet en 2017 et en 2021, accompagne notre demande d'aide financière;

Attendu qu'un engagement d'appui et une participation financière des 17 municipalités participantes est nécessaire;

Attendu qu'un montant de 1 225\$ par bac de jeux est nécessaire pour remplacer et renouveler les équipements des bacs;

Attendu que des demandes d'aides financières doivent être présentées pour la réalisation du projet;

Attendu que Mme France Bisson, mairesse de la municipalité de St-Sébastien, accepte de coordonner le projet et que Mme Patricia Carrier, directrice générale de la municipalité de St-Augustin-de-Woburn, accepte de prendre en charge les achats;

Attendu qu'un montage financier a été présenté à chacune des municipalités;

Il est proposé par **M. Éric Morency**
Appuyé par **Mme Geneviève Beaulieu**
Et résolu unanimement,

Que la Municipalité de Val-Racine appuie le projet de mise à jour des bacs à jouets rendu disponibles pour le jeu libre en 2017 dans les 14 municipalités participantes au projet.

Que la Municipalité de Val-Racine participe financièrement au projet pour un montant de 200 \$.

Que Mme France Bisson, mairesse de la municipalité de St-Sébastien, soit autorisée à déposer des demandes d'aide financière au nom des 17 municipalités impliquées dans le projet.

Que Mme Patricia Carrier, directrice générale de la municipalité de St-Augustin-de-Woburn, soit autorisée à faire les achats d'équipements à la hauteur des montants recueillis selon le montage financier présenté.

Adoptée

2025-299

INFORMATIONS DU MAIRE

-FRR une enveloppe 620 000 \$ sur trois ans et elle sera à 100 % partagée à parts égales entre les 19 municipalités de la MRC.
- En collaboration avec le service touristique de la MRC et plusieurs partenaires, Expérience Affaire Mégantic a pour objectifs de trouver de la nouvelle clientèle, par exemple attirer des tournois, accueillir des séjours de Team Building, etc; Il y a une volonté de se connecter à la Route Verte du Québec piste cyclable); un sondage sera fait pour connaître le besoin des besoins des partenaires touristiques de la MRC; un budget est alloué pour trouver une image de marque pour la MRC et fusionner en un seul site axé sur le tourisme dans la MRC
-Deux soirées seront organisées sur IA par la Municipalité de Piopolis
-Woburn a organisé une sortie à la Ronde en juillet et Piopolis a organisé une journée d'initiation Pickleball et de la danse country en août.

2025-300

SUIVI DES COMITÉS

-Cuisine collective : 17 septembre 18h30 à Val-Racine
-Les Dynamiques (4 septembre-réunion pour préparer l'activité Marché aux puces et fermier, le 13 septembre)
-Comité des loisirs (Tournoi de balle, 6 équipes, bel événement)

2025-301

ATELIER DE TRAVAIL

Un atelier de travail, le 16 septembre 18h30.

2025-302

BONS COUPS

Rencontre avec les contribuables du rang des Haricots.
Le Tournoi de balle à la fête du Travail.
Un record pour la durée de la réunion d'aujourd'hui.

2025-303

ENTRETIEN DES PÂTURAGE

Nous allons demander dans le Mini-Val aux contribuables d'entretenir le pelouse, pâturage, etc. afin d'embellir l'image du village.

2025-304

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

2025-305

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Geneviève Beaulieu propose la fermeture de la séance, il est 20h29.

Pierre Brosseau
Maire

Chantal Grégoire
Directrice générale
et greffière-trésorière

Je soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil dans les résolutions no 2025-281, 2025-284, 2025-286, 2025-289, 2025-290, 2025-291, 2025-292, 2025-296 et 2025-298.
